

QUELLE EST LA SITUATION ECONOMIQUE DU GROUPE ?

Pour répondre à cette question, nous avons repris la communication Thales de nos résultats au 30 septembre 2020, ainsi que les propos récents du PDG: « *Après un deuxième trimestre 2020 particulièrement impacté par la Covid-19, votre mobilisation à toutes et tous, partout dans le monde, nous a permis de connaître une amélioration très encourageante de notre chiffre d'affaires au troisième trimestre. Les résultats de l'ensemble de nos activités — hors aéronautique civil — illustrent la résilience de notre Groupe face à la crise.* »



Et maintenant, regardons de plus près ces résultats. Alors oui, il est indéniable que l'aéronautique civile subit actuellement une crise conjoncturelle, sans doute transitoire, liée à la pandémie. Malgré cela, de par le fait de la diversité de nos activités, notre Groupe se porte bien. La direction confirme tous ses objectifs réactualisés cet été, pour 2020 :

- Au niveau de prises de commandes qui permet d'assurer un ratio prise de commandes / chiffre d'affaires (book-to-bill) supérieur à 1.
- Un chiffre d'affaire compris entre 16,5 et 17,2 Milliards d'€.
- Un Ebit (globalement le résultat d'exploitation) autour de 8% du chiffre d'affaires, s'élevant à au moins 1,3 milliard d'€.

Malgré une crise sanitaire mondiale sans précédent et un confinement de 2 mois, notre Groupe industriel restera très largement bénéficiaire, avec une profitabilité à 8%, et un résultat de plus de 1,3 milliard d'€. Le Groupe est tellement confiant en l'avenir, en sa capacité financière, que le Conseil d'Administration a décidé récemment de verser quelques 85 millions d'€ de dividendes en avance aux actionnaires, ce qui correspondra à terme de 300 à 400 millions d'€ versés en dividendes sur les résultats 2020.

Alors, pensez-vous aussi que le Groupe se porte bien,
surtout au vu du contexte exceptionnel de crise que nous vivons tous ?

MAIS ALORS QUELLE EST LA SITUATION ECONOMIQUE DES ACTIVITES AERONAUTIQUES ?

L'aéronautique traverse une zone de turbulence forte, mais malgré tout, cette industrie reste et restera encore longtemps un pilier de l'économie. Ainsi, Airbus a 8 ans de charge dans son carnet de commande ce qui correspond à plus de 7 500 avions. De plus, la filière doit anticiper un virage vers l'avion plus vert, plus électrique, décarboné. Les enjeux environnementaux sont un défi industriel fort à relever et cela se construit maintenant, au vu de l'urgence climatique. Thales en a-t-elle les moyens au vu de la crise traversée ? **Et bien d'après les projections, la GBU AVS Thales, qui porte l'immense majorité des activités aéronautiques, serait très légèrement déficitaire cette année, et retrouverait un équilibre dès 2021. N'est-ce donc pas largement supportable par le Groupe ?**



LE PLAN DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EST-IL RAISONNABLE ?



Pour rappel, la direction du Groupe envisage de supprimer plus de 1 300 emplois sur les activités aéronautiques, qui représentent environ 25% (AVS) de l'effectif lié à l'avionique, 15% de celui lié à l'électrification de l'avion (TAES/TAEM) et 20% de celui lié à la gestion du contrôle aérien (LAS).

Au vu de la situation économique du Groupe et de la nécessité de se transformer pour préparer l'avenir, ce plan de suppressions d'emplois est-il raisonnable ?

Pour répondre à cette question, nous vous proposons quelques éléments de contexte, nécessaires à une analyse.

Tout d'abord, il faut s'avoir qu'un emploi industriel induit de 3 à 4 emplois indirects. Et avec, comme premier actionnaire l'Etat, le rôle de Thales n'est-il pas justement de préserver l'emploi au maximum, sur tout le territoire, et ce d'autant plus qu'un vaste plan de 15 milliards d'€ d'argent public d'aides, d'investissements et de prêts garantis est mis en place ?

Une négociation au niveau Groupe a lieu actuellement, afin de mettre en place l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD). Là encore, le financement des sous-activités à venir par de l'argent public n'est-il pas suffisant pour préserver l'emploi mais aussi pérenniser nos compétences et nos savoir-faire ? C'est justement dans cette optique que la CGT Thales a engagé cette négociation et pour cela, est favorable à l'utilisation de l'APLD.

Le plan annoncé par Thales de suppressions d'emplois s'accompagne aussi d'une réduction forte des investissements à tous les niveaux, que ce soit en production, maintenance, logistique, frais commerciaux, services support, en R&T et en R&D. Pensez-vous que cela soit compatible avec les défis à relever pour une transformation écologique forte de l'activité aéronautique ?

Et que dire du versement d'un acompte de dividendes de 85 millions d'€ sur les comptes 2020 ? Avec le complément, le versement aux actionnaires devrait être de 350 à 400 millions d'€. Pour remettre tout cela dans son contexte, pour un salaire brut moyen à Thales de 5 500€, en comptant les cotisations patronales, la masse salariale globale est de 110 000€ par an. Pour 1 300 salariés, cela revient à 143 millions d'€ par an.... Pensez-vous donc que ce plan de suppression d'emplois soit réellement nécessaire ? Et ne pourrait-on pas décentement aller chercher cette somme en réduisant d'autant le complément de dividendes ?

Alors pensez-vous réellement que ce plan de suppression d'emplois et de limitation forte des investissements que la direction du Groupe veut mettre en place soit bien raisonnable ?



COMMENT AGIR MAINTENANT ?

Construire et agir ensemble

Nous vous proposons de construire ensemble un projet alternatif, cohérent, crédible et responsable pour préparer l'avenir de la filière aéronautique, et ceci via notamment notre forum d'expression (<https://tav.cgtthales.fr/community/>).



Dans l'immédiat, il nous faut faire barrage à ce plan de suppressions d'emplois et imposer une autre stratégie pour notre Groupe. Pour cela, l'implication de tous les salarié-e-s est fondamentale.

La CGT Thales impulsera toutes les démarches et actions nécessaires.

Vous pouvez vous informer sur tous les sites internet de notre plateforme <https://cgtthales.fr/>